



CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES - PROMOTION U16 GARÇONS - INTER REGIONS SUD EST

Du 13 au 15 juillet 2016

Golf de Nimes Vacquerolles (30)

Règlement Particulier de l'Épreuve.

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions du règlement particulier priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : voir règlement général des épreuves fédérales par équipes.

Ouvert aux AS des Ligues de Corse, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes.
Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2016 pourront inscrire une équipe.

Pour les équipiers : voir règlement général des épreuves fédérales par équipes.

U14 (nés en 2002 et après) **U16** (nés en 2000 et 2001).

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Cadets : Pendant tout le déroulement de l'épreuve, seuls les équipiers figurant sur les fiches de composition d'équipe seront autorisés à caddyer.

Chariots électriques : Pendant tout le déroulement de l'épreuve, l'utilisation de chariots électriques n'est pas autorisée.

Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Epreuve non-fumeur : Toute infraction par le joueur ou son cadet sera assimilée à un comportement incorrect.

FORME DE JEU

1 - Phase de Qualification en Stroke-Play (2 tours)

Pour chaque tour, au minimum un équipier U14 doit **obligatoirement** faire partie de l'équipe.

13 et 14 juillet : 5 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus sans tenir compte des catégories d'âge.

Départage : selon les dispositions du Vade-mecum Fédéral

Les 4 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

2 - Phase finale en Match-play (1 tour)

Au minimum, un équipier U14 est **obligatoire** pour la phase de match-play.

Lors de la phase finale pour la montée en division, l'ensemble 'foursomes et simples' est considéré comme constituant un seul tour.

15 juillet : 2 foursomes et 5 simples / match-play / 18 trous.

Ordre des matchs : 1^{er} contre 4^{ème}, 2^{ème} contre 3^{ème}

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les 2 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 3^{ème} Division Nationale pour 2017.

INSCRIPTION ET DROITS D'ENGAGEMENT

Les inscriptions des équipes se feront sur Extranet : **jusqu'au 13 juin 2016 inclus**

Les inscriptions des équipiers se feront sur Extranet : **jusqu'au 5 juillet 2016 inclus.**

Les droits d'engagement fixés à **225 €** par équipe seront facturés directement par **la ffgolf.**